

Réunion Bureau du 3eme Trimestre

Saison 2017/2018

Chez le président et la responsable matériel,
le 13 juin 2018.

Début de la réunion à 19h30.

Présents : Déchenaux Florent, Dumolard Alix, Kuszla Alexandre, Mesthiviers Laura (depuis le Japon via Skype), Sahli Souhir.

Le Directeur Technique n'a pas pu trouver de date libre pour participer à la réunion, le point sur les activités sportives ne pourra être abordé.

Discussion sur le statut de bénévole de l'association

Suite à des demandes, le comité directeur s'est penché sur la création d'un statut de bénévole pour que des personnes non adhérentes au club (ancien qui ne peuvent plus pratiquer pour blessures, parent...) puissent quand même participer à la vie du club. N'ayant pas actuellement de gros projets tels que l'a été les 30 ans du club, le seul besoin identifié est celui de Commissaire Sportif¹ pour la tenue de tables (par exemple appel de Chambéry lorsque les Championnat de France Excellence ont eu lieu dans la région). Cela permettrait à ces personnes de solliciter une participation aux frais de déplacement malgré l'absence de cotisation annuelle.

Le comité directeur proposera donc au vote à l'AG un statut de "Commissaire Sportif missionné par le club" défini ainsi :

Une personne non-adhérente à l'association du Meylan Kendo Club pourra obtenir le statut de "Commissaire Sportif missionné par le club" sur demande auprès du comité directeur.

Ce statut lui permet de prétendre à une participation à ses frais personnels engagés lors de sa présence en tant que Commissaire Sportif à une compétition suite à la demande du comité directeur.

La personne s'engage à être présente aux compétitions à la demande du comité directeur, ainsi qu'à rester jusqu'à la fin de la compétition, sauf si les organisateurs n'en ont plus le besoin (par exemple lors de la finale).

¹ Rappel : pour obtenir le diplôme de Commissaire Sportif, il faut participer à un stage -qui se déroule généralement en début d'année- et participer ensuite à la tenue de table de 2 compétitions officielles sur 3 jours (l'exemple dans la région est par exemple la coupe des Alpes 1 jour + les inter-région 2 jours)

Retour sur la réunion avec la Mairie concernant l'accès aux équipements sportifs

Un système de badges magnétiques a déjà été mis en place au gymnase des Buclos mais son fonctionnement va évoluer la saison prochaine.

Dans le cadre courant, cela sera transparent pour les pratiquants car entre 17h et 20h30 (hors weekend et vacances scolaires), le gymnase sera ouvert normalement.

A partir de 20h30, il faudra un badge pour pouvoir entrer. En cas de gros retard, il faudra donc aux pratiquants venir faire un signe aux fenêtres afin qu'un responsable du club vienne lui ouvrir.

A 22h30, c'est toujours le gardien qui aura la responsabilité de fermer l'équipement.

Changement de fonctionnement de la trésorerie

Actuellement, la trésorerie du club est gérée via Ciel, un logiciel professionnel de gestion. Hors ce logiciel est très complexe et difficile à prendre en main pour les non-initiés. Nous avons vu que légalement, notre club n'avait pas d'obligation de tenir une comptabilité aussi stricte qu'une entreprise, c'est pourquoi nous allons passer un modèle de tableur qui permettra largement de répondre à nos besoins tout en étant plus facile d'accès et surtout gratuit. Cela permettra également une prise en main plus facile lors d'un changement de trésorier dans le bureau.

Budget prévisionnel

Cette année a été difficile sur le plan financier. Nous avons eu assez peu de débutants ce qui entraîne une baisse très nette des rentrées d'argent. De plus nous avons pensé à budgéter cette année, des éléments récurrents qui n'avaient pas été pris en compte dans les budgets précédents ce qui a amené des dépassements cette année (pharmacie, hébergement du site web...). En se basant sur la saison 2017/2018, nous avons dû faire de nombreuses coupes sur les budgets habituellement alloués pour la saison prochaine.

(Voir annexe Budget Prévisionnel)

Nouveaux flyers

Les nouveaux flyers sont déjà prêts pour la saison prochaine. Cette année, un flyer spécial "cours jeune" a été créé. Cela permet de détailler les réductions dont ils ont le droit (Pass'région, Pack rentrée). Comme ils sont déjà prêts, Alix a déjà commencé une campagne de diffusion (magasins d'arts martiaux, collège des Buclos...)

Demandes Diverses

Préparation physique

- Eric Gosse, ex-préparateur physique professionnel, nous propose (gratuitement) ses services afin d'établir en collaboration avec les enseignants une préparation physique de qualité supérieure. Le comité directeur est très favorable à cette requête.

Du changement pour les jeunes

- Nous sommes en discussion avec la mairie de Meylan afin de voir si il serait possible d'obtenir une demi heure supplémentaire le mardi de 19h à 19h30, éventuellement en l'échange de la demi heure du vendredi de 18h30 à 19h qui pose souvent des soucis de ponctualité. Cela permettrait aux jeunes d'avoir 2 cours par semaines au lieu d'un seul actuellement.
- Il serait aussi souhaitable d'intégrer les jeunes dans le cours du samedi matin.
- Il serait très certainement profitable d'emmener les jeunes dans d'autres club ou les sections jeunes sont bien plus développées (Chambéry, Lyon)

La réalité de la compétition

- Il a encore été demandé des entraînements vraiment ciblés sur la réalité de la compétition :
 - que faire face à quelqu'un qui bloque ou qui attaque tout le temps,
 - comment gérer son stress, son esprit, son énergie tout au long de la journée,
 - expliquer clairement tout les "rituels" de la compétition.

.La réalité des passages de grade

- De même que pour la compétition, il serait souhaitable d'organiser des passages de grades blanc afin de préparer au mieux les prétendants aux grades supérieurs.

Revoir le site Web du club

- Depuis sa conception, le site du club s'est étoffé et les menus en place actuellement ne sont plus optimum. Le comité directeur intégrera à ses "chantiers d'été" la refonte de la navigation du site afin de rendre l'accès aux informations plus efficace.

Fin de la réunion à 23h30

Le Vice-Président
Florent Déchenaux